

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 21 avril à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

**Présents :** Mmes Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, MARTINEZ Christine, GALLATO Nathalie et Mrs Cyril COTONAT, GEVAERT Jean-Marie, PERES André

**Absents excusés :** Mme CAUSSADE Carole et Mr Jean-Michel ESQUERRA Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

### **1) Point projet cœur de village**

Monsieur le Maire nous fait part de l'avancement du projet du Toit Familial :

- Les démarches administratives sont terminées
- L'appel d'offres concernant les différents travaux sera effectué en mai 2017 et l'ouverture des plis en juin 2017
- Le début des travaux est prévu en septembre 2017 pour un achèvement en juin 2018
- Un dossier est disponible en mairie pour les pré-inscriptions

Concernant les 3 lots de terrains disponibles, monsieur le Maire va faire une mise à jour de l'annonce et Valérie DOMAERC va actualiser le panneau du lotissement.

### **2) Remplacement de la secrétaire de mairie**

Suite à un arrêt en congé maladie de la secrétaire, Mme Frédérique HEBRAS, son remplacement sera assurée par Mme Marianne SEMBRES 2 demi-journées et ce pendant au moins 1 mois.

Les permanences seront :

- Le mercredi de 14h00 à 18h00
- Le vendredi de 8h30 à 12h30

### **3) Arrêt maladie de l'agent technique**

Monsieur le Maire nous informe de la reprise de François URRUTIA le 2 mai en mi-temps thérapeutique jusqu'au mois d'août. Une convocation sera adressée afin d'aménager son nouveau temps de travail.

### **4) Dotation de l'état 2017 – avis d'attribution**

L'avis d'attribution 2017 est le suivant :

- Dotation élu local : 2962€ (+162€)
- Dotation Global de Fonctionnement : 45777€ (+223€)
- Dotation de solidarité rurale de péréquation : 8540€ (+540€)

Soit au total une augmentation de 479€.

### **5) SIVOM – budget et frais**

Frais 2017 :

Pour les compétences facultatives :

Bâtiments : 5.55 €/hab soit 1269€

Espaces publics : 5.55 €/hab soit 383.63€

Pour la compétence obligatoire voirie, Monsieur le Maire nous communiquera les montants.

### **6) Travaux assainissement sur RD 14**

Afin de permettre l'évacuation des eaux de l'assainissement de Mr LEGRAS, il est envisagé un busage devant chez Mr ESQUERRA. Les fournitures sont à la charge de la commune, le devis proposé par le SIVOM Miélan Marciac est de 950.20 € H.T. Les travaux seront effectués par le Conseil Départemental.

### **7) Travaux chemin rural « Duffo/Gallato »**

Le bornage serait effectué cet automne et les travaux seront réalisés début 2018.

Le SIVOM a également aplani entre les arbres devant la salle des fêtes.

**8) Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité en matière d'efficacité énergétique initié par le Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron (SIEDA), le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal (SDEC), la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19), le Syndicat Départemental d'Énergies du Gers (SDEG), la Fédération Départementale d'Énergies du Lot (FDEL), le Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement de la Lozère (SDEE) et le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET)**

Le conseil accepte à l'unanimité la décision d'adhérer à l'appel d'offres du syndicat intercommunal pour l'achat d'électricité sur les bâtiments communaux et l'éclairage public.

**9) Concours Villes et Villages fleuris (présentation et inscription à l'édition 2017)**

Ce concours est totalement gratuit, des visites sont faites sur le terrain par le jury. Différents membres de ce jury peuvent apporter gratuitement des conseils pour l'entretien et l'embellissement du village.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Le conseil municipal prévu le 19 mai est reporté au 16 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.  
Ont signé le registre tous les membres présents.